



TREMPLIN MUSIQUES URBAINES
REGION PAYS DE LA LOIRE
EDITION 2010

Initié en 2007 dans la région Rhône Alpes, BUZZ BOOSTER est le 1^{er} tremplin entièrement dédié aux artistes hip hop devenu aujourd'hui un événement d'ampleur nationale. Plusieurs grandes régions de France l'ont adopté, dont les Pays de la Loire. Le collectif Buzz Booster Pays de la Loire (composé des associations 400 coups crew, Apassionada, Big Flash Music, Pick Up Production, Trempolino) organise les qualifications départementales dont les gagnants participeront à l'étape régionale qui elle mènera les gagnants à la finale nationale.

INFOS DATES / LIEUX / CONTACTS

	ARTISTES DU 44/85	ARTISTES DU 49	ARTISTES DU 72/53
CLOTURE DES INSCRIPTIONS <i>Cachet de la poste faisant foi</i>	24/09/2010	28/09/2010	1/10/2010
ANNONCE DES 6 QUALIFIES	7/10/2010	1/10/2010	15/10/2010
QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES	22/10/2010 Pannonica, Nantes	8/10/2010 L'Atelier, Ecoufflant	6/11/2010 MJC Ronceray, Le Mans
FINALE REGIONALE PAYS DE LA LOIRE	12/11/2010 Le Chabada, Angers		
CONTACT (infos, renseignements, candidatures...)	PICK UP PRODUCTION Nico 11 rue des olivettes 44000 Nantes 02 40 35 28 44 contact@pickup-prod.com	400COUPS CREW Mo 22 boulevard du Maréchal Gallieni 49100 Angers 06 62 38 17 86 49hiphop@gmail.com	BIG FLASH MUSIC Thierry 3 rue du capitaine Ferber 72100 Le Mans 06 50 17 70 91 shanky.shewba.k@hotmail.fr

INSCRIPTION

Le tremplin est ouvert à **tous les groupes et artistes hip hop** (rap, slam, r'n'b, soul...) domiciliés dans les départements des **Pays de La Loire**.

Pour s'inscrire :

- remplir le **dossier d'inscription** ci-joint
- joindre un **CD-R comportant 3 titres (format mp3)** dont au moins 1 entièrement original (instrumental et paroles)
- joindre une **fiche technique** à jour
- retourner le tout **avant la date limite** et aux coordonnées du **contact départemental concerné** (cf. tableau ci-dessus).

L'envoi de titres dans un autre format que le mp3 ou issus de collaborations avec d'autres groupes ou artistes, l'absence de morceaux originaux, l'envoi d'un dossier incomplet ou comportant des informations erronées entraînera l'élimination d'office du groupe ou de l'artiste concerné.

DEROULEMENT APRES INSCRIPTION

Une fois le dossier d'inscription validé (complet et dûment rempli), voici les différentes grandes étapes du tremplin.

● ETAPE N°1 : SELECTION SUR ECOUTE

Un jury constitué dans chacun des départements procédera à l'écoute de l'**intégralité** des titres envoyés par courrier et sélectionnera les **6 artistes** qui participeront aux qualifications départementales selon les critères suivants :

- Qualité des textes et des instrumentaux
- Qualité du flow
- Originalité

Les titres envoyés devront nécessairement être l'œuvre des membres du groupe indiqués sur le dossier d'inscription (hormis les instrumentaux). **Les featurings sont interdits**. La qualité sonore des prises de voix, du mixage ou du mastering des titres n'est en aucun cas éliminatoire.

● ETAPE N°2 : QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES (CONCERT)

Les 6 candidats retenus à l'issue de la 1^{ère} étape participeront au concert de qualifications départementales (cf. dates précisées dans le tableau).

Les groupes présenteront un show de **15 - 20 minutes maximum** devant un public ainsi qu'un jury composé de trois professionnels des Pays de la Loire. Ce jury évaluera chacune des prestations des groupes.

Les **2 groupes** de chaque qualification départementale totalisant les meilleures notes seront sélectionnés pour la 3^{ème} étape (la finale régionale).

Les featurings sont interdits, seuls seront présents sur scène les membres du groupe préalablement mentionnés dans le dossier d'inscription.

Les finalistes de ces qualifications départementales bénéficieront chacun d'une **journée de résidence**, afin de préparer la finale régionale qui aura lieu quelques semaines plus tard.

● ETAPE N°3 : FINALE REGIONALE (CONCERT)

Les 2 groupes finalistes de chaque qualification départementale (soit 6 groupes au total) se retrouveront pour la finale régionale le 12 novembre 2010 au Chabada à Angers. Les groupes se produiront sur scène **devant un public** et un jury. Le jury sera composé de 2 artistes professionnels ainsi que d'un représentant d'un média national.

Les participants présenteront un set de **20 minutes maximum** (identique ou non à celui de la 2^{ème} étape) **sans featurings** (seuls seront présents sur scène les membres du groupe préalablement mentionnés dans le dossier d'inscription).

Le système de notation, identique à celui de l'étape précédente, déterminera le **vainqueur du Buzz Booster Pays de la Loire**.

RECOMPENSES

Le gagnant du tremplin Buzz Booster Pays de la Loire gagne :

- Sa place en finale nationale (où se rencontrent les gagnants de chaque région de France). Elle aura lieu en 2011 (date et lieu en cours de programmation).
- Un accompagnement artistique technique de 4 jours (perfectionnement et encadrement ciblé selon les besoins) en étroite collaboration avec Trempolino afin de préparer la finale nationale.

Quant au finaliste national, il gagnera des programmations dans les festivals partenaires du Buzz Booster France (L'Original à Lyon, Hip Hop Dayz à Lille, HIP OPsession à Nantes, Citerap à Saint Briec...)